

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



CIAO ITALIA! À LA BIBLIOTHÈQUE DE LONGEREUSE

Proposée en 2017 par le Palais de la Porte Dorée à Paris, l'exposition *Ciao Italia!* sera exposée du 4 au 14 mars 2024 à la bibliothèque communale et scolaire du Val-de-Travers, à l'occasion de la Semaine d'action contre le racisme (SACR) organisée par le service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM).

Un siècle d'immigration et de culture italiennes en France (1860-1960)

Cette expo rend compte pour la première fois à l'échelle nationale, de l'histoire de l'immigration italienne en France, qui reste à ce jour la plus importante de l'histoire française. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle et jusque dans les années 1960, les Italiens furent les étrangers les plus nombreux dans l'Hexagone à venir occuper les emplois créés par la croissance économique. Aujourd'hui célébrée, leur intégration ne se fit pourtant pas sans heurts. Entre préjugés dévalorisants et regards bienveillants, l'image de l'Italien en France se dessina sur un mode paradoxal et leurs conditions d'accueil furent difficiles.

Cette exposition est complétée par des panneaux sur l'immigration italienne en Suisse, réalisés par l'historien Marc Perrenoud. Ce dernier a travaillé au service historique du Département fédéral des affaires étrangères et fut conseiller scientifique de la « Commission Bergier sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale », sur les rapports de la Suisse avec l'Allemagne nazie durant cette guerre. •

EXPLOITATION DE BOIS SECS À SAINT-SULPICE

Une importante coupe de bois est en train d'être réalisée le long de la route menant au Chapeau de Napoléon. Les épicéas, affaiblis par plusieurs étés chauds successifs, ont séché à la suite de fortes attaques du bostryche typographe.

S'il est parfois possible de laisser de tels arbres sur place, ce qui profite à la biodiversité, ils doivent ici être exploités pour limiter la propagation de cet insecte et garantir la sécurité des usagers de la forêt.

La trouée générée est en train d'être colonisée naturellement par différentes essences feuillues, plus adaptées au climat chaud. Si nécessaire, cette régénération naturelle sera complétée par la plantation diffuse d'arbres adaptés.

Pour le propriétaire, en l'occurrence la commune de Val-de-Travers, cela entraîne des pertes financières. Bien que sans incidence sur ses qualités mécaniques, le bois bostryché change rapidement d'aspect et devient bleuté, ce qui réduit malheureusement son prix de vente. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Buttes – Le Faubourg 42
Couvet – Chemin de la Tuilerie 1
Fleurier – Rue du Levant 3-5
Fleurier – Rue de la Robella 13
Noiraigue – Rue du Temple
Travers – Rue des Deux-Fontaines

DATES LIMITES OPPOSITION

18 mars 2024
18 mars 2024
11 mars 2024
18 mars 2024
11 mars 2024
11 mars 2024

avis officiels

CULTURE

TAUREAU, ŒUVRE INSTALLÉE À MÔTIERS

La sculpture emblématique du *Taureau*, créée par l'artiste neuchâtelois Marcel Mathys (1933-2022) et installée près du Musée régional du Val-de-Travers à Môtiers, occupe fièrement son espace depuis 1985. Offerte généreusement à la commune par la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) au terme de l'exposition Môtiers – Art en plein air, cette œuvre d'art saisissante évoque la force et la puissance du taureau, capturant l'attention des passants avec son expression imposante. •



(4/24)



ANNONCES

FÊTE DU 24 FÉVRIER

Samedi, la traditionnelle fête du 24 Février sera célébrée à Noiraigue dès 18 heures. Après la cérémonie au temple qui nous permettra de découvrir la citoyenne d'honneur 2024, la levée des bans de l'absinthe communale et diverses animations musicales, chacun aura la possibilité de se restaurer dans la salle de gymnastique à côté du collège.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



INFORMATION PRATIQUE

MARCHE DU 1ER MARS

L'association la Marche du 1^{er} Mars a le plaisir d'annoncer que la tenue de l'édition 2024 est assurée et se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver à cette occasion.

Après une édition particulière en 2023 pour célébrer le 175^e anniversaire de la république neuchâteloise, l'édition de cette année reprendra les parcours traditionnels au départ du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Môtiers avec une arrivée prévue au Château de Neuchâtel.

En partenariat avec OndeVerte, les marcheurs qui s'inscrivent sur le site de la marche peuvent y télécharger gratuitement un billet journalier valable sur l'ensemble du réseau des transports publics neuchâtelois.

Le ravitaillement à Rochefort est offert par la commune de Val-de-Travers; nous tenons d'ores et déjà à remercier la Batterie 14 Môtiers-Neuchâtel ainsi que la FSG Môtiers pour leur soutien à l'organisation du départ de la marche depuis le Val-de-Travers.

Il est possible de participer à tout ou partie de la marche selon l'horaire que vous trouverez ici: www.marchedupremiermars.ch/wp-content/uploads/2024/02/gazette_2024.pdf

L'inscription est gratuite mais nécessaire sur le site www.marchedupremiermars.ch pour permettre la bonne organisation de la manifestation.

CAMPAGNE D'ENTRETIEN DES ARBRES D'AVENUES

Dans le cadre de la campagne annuelle d'entretien des arbres et du contrôle sanitaire de ceux-ci, il a été identifié que 21 arbres devront être abattus sur le territoire communal, notamment dans les villages de Noiraigue, de Couvet et de Fleurier.

Pour rappel, ces abattages sont nécessaires pour des questions sanitaires et sécuritaires.

Tout d'abord, afin d'assurer la sécurité des piétons et des autres usagers du domaine public, mais également pour permettre d'effectuer les différents travaux de taille dans des conditions de sécurité optimales. En effet, les arbres malades et affaiblis dans leur structure peuvent potentiellement être dangereux et également contaminer d'autres sujets sains.

L'ensemble de ces arbres seront remplacés par des essences diverses afin de rajeunir nos parcs et allées et favoriser également les îlots de fraîcheur de plus en plus recherchés.

En parallèle, un arbre fruitier sera planté dans le jardin public de l'ancienne piscine à Fleurier. Cette démarche permettra ainsi d'offrir une zone d'ombre aux utilisateurs des places de jeux. •